

À lire attentivement

♥ CONDITIONS OBLIGATOIRES

La célébration d'un parrainage civil est possible si l'un des parents est domicilié à Les Abrets en Dauphiné.

♥ LE DOSSIER

Il est nécessaire de déposer un dossier complet pour fixer la date de cérémonie.
La cérémonie pourra avoir lieu au plus tôt 15 jours après le dépôt du dossier.

♥ QUI PEUT DÉPOSER LE DOSSIER ?

Les deux parents ou l'un des deux parents dont la filiation avec l'enfant est établie.

♥ PIÈCES À FOURNIR

- copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois
- originaux et photocopies des pièces d'identité des parents
- justificatif de domicile récent
- photocopies des pièces d'identité du parrain et de la marraine choisis
- indication de la profession et de l'adresse du parrain et de la marraine

Dossier de parrainage civil

Date prévue parrainage civil / / 202.....
Heure prévue h.....

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance



Mairie déléguée
- Fitialieu -

63 rue du 11 novembre 1918

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 12h

Mairie déléguée
- Les Abrets -

1 place Éloi Cuchet

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h,
samedi 9h à 12h

Mairie déléguée
- La Bâtie-Divisin -

65 rue de l'Armistice

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
13h30 à 17h



Renseignements sur les parents

♥ 1^{ER} PARENT

Mère Père

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

DOMICILIÉ(E)

TÉLÉPHONE

MAIL

PROFESSION

♥ 2ND PARENT

Mère Père

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

DOMICILIÉ(E)

TÉLÉPHONE

MAIL

PROFESSION

Renseignements sur les parrains(s) et marraine(s)

♥ 1^{ER} PARRAINAGE

Marrainage Parrainage

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

DOMICILIÉ(E)

PROFESSION

♥ 2^E PARRAINAGE

Marrainage Parrainage

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE

DOMICILIÉ(E)

PROFESSION